vefe Voyages Educatifs c'est :

25 années d'expérience au service des établissements scolaires

Notre logistique fiable et notre équipe de 25 professionnels expérimentés ont permis de faire voyager environ 750 groupes scolaires et près de 38 000 personnes en 2015, dans les meilleures conditions de sécurité.

VEFE Voyages Educatifs vous remercie de votre confiance.

Des garanties professionnelles

- **Immatriculation Atout France** IM 014 10 0009
- **Garantie financière** assurée par la BNP Caen République
- **Agréé SNAV** (Syndicat National des Agences de Voyages)
- **Membre de UNOSEL**,
- **Agréé SNCF**, pour assurer vos réservations et émettre vos billets.
- **Agent IATA** (International Air Transport Association) pour effectuer toute réservation sur les compagnies aériennes, et émettre vos billets.

Union **N**ationale des **O**rganisations de **S**éjours **E**ducatifs, **L**inguistiques et de Formations en Langues

Une organisation sérieuse et efficace

- Un **engagement contractuel** : le contrat de voyage résume l'ensemble de nos prestations énoncées dans un devis clair et précis.
- Un **engagement de transports en autocars de moins de 10 ans**, dans le strict respect de la législation.
- Un contact privilégié avec un **conseiller spécialisé sur votre destination**, avant, pendant et après votre voyage.
- Un **suivi administratif et financier direct** avec votre gestionnaire ou agent comptable.
- Une **souplesse d'organisation** : les programmes proposés sont des suggestions modifiables dans la durée, le choix des visites et excursions, le choix des hébergements, afin de respecter votre budget et réaliser le projet que vous vous êtes fixé.
- Une **permanence téléphonique 24 h/24 h** durant votre voyage.

Des avantages et services gratuits

- Réservation des visites **sans supplément**.
- Une **assurance assistance-rapatriement incluse** dans nos tarifs.
- Des **réductions et avantages** : offre de bienvenue, réductions de basse saison, bourses de fidélité, bourses pour plusieurs voyages. Voir détails page 7.
- Une **aide pédagogique de 80 €** pour couvrir les frais d'organisation du voyage (excepté pour les voyages d'une journée).

Organisation de

Programmes

Nous vous proposons des programmes et des destinations, choisis pour leur intérêt pédagogique. Mais ils ne sont pas **imposés**. Si vous souhaitez modifier ces circuits afin de les adapter à vos objectifs ou si vous envisagez d'autres destinations non proposées, n'hésitez pas à nous interroger. Notre structure nous permet de réaliser des circuits personnalisés dans les meilleures conditions, aux **dates de votre choix**. Un **devis gratuit** vous sera adressé **sans engagement** de votre part.

Lorsque vous aurez choisi votre destination, une liste de visites avec tarifs vous sera communiquée. Vous pourrez ainsi sélectionner celles qui vous intéressent et à partir de ce choix, nous composerons ensemble votre programme de voyage personnalisé.

Les visites

La réservation

Qu'elles soient culturelles ou techniques, nous nous chargeons de toutes les **réservations** de visites (lorsqu'elles peuvent être réservées) **sans supplément**. Ne tardez pas à nous confirmer votre choix : des réservations effectuées très tôt augmenteront les chances d'obtenir les dates et créneaux horaires souhaités, pour votre plus grande satisfaction.

Attention ! la réservation des visites n'est effectuée qu'à réception du contrat accompagné d'un premier acompte ou d'un bon de commande.

Le paiement

Les **droits d'entrée** des visites, de même que les guidages, **ne sont pas compris** dans nos tarifs.

Sous chaque programme, vous trouverez le budget approximatif à prévoir pour les visites mentionnées. Vous pouvez ajouter ou supprimer des visites : tous les tarifs vous seront indiqués avant votre envoi du contrat de réservation, avec quelquefois mention d'un pourcentage d'augmentation possible, lorsqu'ils ne sont pas définitifs (dans le cas de tarifs transmis avant le 1er janvier, date à laquelle les tarifs des visites changent généralement).

Nous vous proposons deux formules :

1) **Vous nous réglez d'avance** les frais des visites et guidages choisis. Le coût de ce service est indiqué et inclus le document "budget visites" joint à tout envoi de devis.

Attention ! ce service ne peut s'appliquer que pour des visites réservées le plus tôt possible et au plus tard 3 mois avant le départ, sans aucune modification de dernière heure.

2) **Vous réglez sur place** les visites lorsque celles-ci ne peuvent pas être réglées d'avance (c'est le cas de certaines visites en Italie par exemple). Vous devrez donc **vous faire nommer "régisseur"** par votre agent comptable ou gestionnaire, afin que celui-ci puisse vous remettre les fonds nécessaires au paiement des visites.

Quelle que soit la solution choisie, la réservation est toujours effectuée gratuitement par nos soins.

Documentation

À réception de votre contrat de voyage et premier acompte, vous pourrez télécharger des documents pour vous permettre de préparer le voyage avec vos élèves dans votre "espace enseignant" sur notre site internet www.vefe-voyages.com. Pour obtenir des informations complémentaires sur votre destination, nous indiquons en page de présentation de chaque pays l'adresse ou courriel de l'Office de Tourisme où vous pourrez vous procurer la documentation souhaitée.

Carnet de voyage

Environ 8 jours avant le départ, vous recevrez une mallette comprenant votre dossier complet de voyage avec tous les plans d'accès, les bons d'échange à présenter aux hébergements et aux restaurants, ainsi que toutes les confirmations, dans le cas d'un paiement sur place ou bons d'échange dans le cas d'un règlement d'avance, à présenter aux visites.

Pour les voyages en car, un double de votre dossier est systématiquement remis à la compagnie d'autocars choisie.

votre voyage

© Monkey Business - Fotolia.com

Validité des prix

Toute modification des conditions économiques, due à une fluctuation des taux de change, des taxes, prix de transport... peut entraîner un changement de prix suivant les termes prévus dans les conditions générales de vente. Le responsable sera averti au plus tôt et dans la limite de 30 jours avant le départ, suivant la réglementation en vigueur.

HAUTE SAISON

Nous **n'appliquons pas de majoration** pour les voyages effectués durant les périodes les plus chargées : les trois semaines précédant Pâques, fin avril et début mai.

Des majorations sont prévues pour des événements très précis :

- Carnaval de Venise,
- Semaine Sainte en Espagne,
- les Fallas de Valence et la Feria de Séville,
- les week-ends de Pâques, Ascension, Pentecôte.

MOYENNE ET BASSE SAISON

Nous appliquons des **réductions en moyenne et basse saison**, dont les périodes varient en fonction des destinations.

Contactez-nous avec vos dates de voyages et nous calculerons votre devis en tenant compte des tarifs proposés par nos prestataires.

Formalités

Pour tous les voyages à l'étranger, une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité est indispensable. Les élèves non ressortissants de l'Union européenne doivent consulter leur consulat.

Pour certains pays, un passeport individuel et parfois un visa sont exigés : vous trouverez toutes les informations utiles dans le document "Mode d'emploi" spécifique à chaque pays et disponible en ligne sur votre espace enseignant dès réception du contrat et d'un premier acompte.

Pour vous informer sur les risques sanitaires et sociaux liés à votre destination, nous vous invitons à consulter régulièrement le site du ministère des Affaires étrangères : www.diplomatie.gouv.fr rubrique "Conseils aux voyageurs".

Bilan de séjour

Un formulaire "bilan de séjour" est inséré dans votre dossier de voyage. Merci de le remplir et nous le retourner dès votre retour même si cela représente un travail supplémentaire.

Ce questionnaire d'évaluation a pour but d'améliorer nos prestations : il nous permet de réagir dans le cas d'insuffisances de nos prestataires et faire en sorte que des anomalies éventuelles ne se reproduisent pas.

Hébergement et repas

En famille

Suivant les pays, les élèves sont généralement hébergés par deux ou trois, mais il est possible qu'ils soient hébergés par quatre durant les périodes les plus chargées (avant et après les vacances de printemps). Il vaut donc mieux éviter ces périodes si un hébergement par quatre ne vous convient pas.

Les familles sont sélectionnées par chaque chef de centre qui les connaît bien.

Il peut arriver qu'un changement de famille survienne avant le départ, pour des raisons de maladie ou d'imprévu mais ce sont des cas tout à fait limités.

Sur place, notre correspondant est présent au lieu de rendez-vous, le premier et le dernier jour. Il est disponible en cas de besoin et vous ne devez pas hésiter à le contacter.

Tout incident ou anomalie relatif aux familles, **doit nous être immédiatement signalé***, ou signalé sur place au responsable local de façon à ce qu'il puisse pallier les éventuels problèmes. (Ne pas attendre la fin du séjour ou votre retour en France).

* Nous assurons une permanence téléphonique 24 h/24 h durant votre voyage.

Trajets

Les familles sont généralement localisées dans un rayon géographique qui permet un ramassage des élèves avec le car ou un déplacement des élèves à pied depuis le point de rendez-vous jusqu'au domicile des familles (10 à 15 min à pied environ).

Les élèves effectuent le trajet avec les familles d'accueil le premier et le dernier jour, seuls les autres jours.

En Grande-Bretagne, Allemagne et Italie, les élèves de moins de 12 ans sont placés dans des familles qui les accompagnent tous les jours (dans des localités bien précises) : n'hésitez pas à nous interroger.

Cet accompagnement peut être réalisé pour des élèves de plus de 12 ans dans certaines localités, moyennant un supplément.

Dans certains centres, les élèves doivent utiliser les transports en commun. **Avant votre réservation**, nous pouvons toujours vous informer précisément sur ce point et si vous le souhaitez, vous proposer un centre qui exclut totalement l'utilisation de transports en commun.

En auberge

Les auberges de jeunesse sont choisies en fonction de leur confort (elles sont toutes répertoriées par catégories variables suivant les pays) et de leur situation par rapport à votre circuit. Si une auberge de jeunesse est complète aux dates de votre voyage, il peut arriver que nous changions l'ordre des visites pour permettre un hébergement dans une autre auberge répondant à nos critères de sélection. Les **draps** sont toujours fournis sur place et **compris** dans nos devis ainsi que la carte d'adhésion à la Fédération des auberges.

En Hôtels

L'hébergement en **hôtel** est surtout proposé pour les séjours en Italie et dans les pays méditerranéens. Les hôtels sont situés, soit dans les villes, soit à la périphérie, suivant votre choix qui dépendra de votre budget.

Cautions

Certains hôtels et certaines compagnies maritimes (notamment sur l'Irlande) demandent le versement d'une caution, à régler sur place par vos soins, restituée au groupe au moment du départ si aucun dégât n'a été constaté.

© Pressmaster - Fotolia.com

Repas

Les dîners, toujours chauds, sont pris à l'hébergement ou dans un restaurant proche de l'hébergement. Par contre, les déjeuners sont généralement pris sous forme de paniers repas que vous emportez le matin.

Repas en route

Dans la plupart de nos programmes, la pension complète commence par le dîner du premier jour sur place et se termine par le déjeuner pique-nique du dernier jour sur place. Dans nos devis, nous vous proposons des repas en option sur les trajets aller et retour.

Transport

En Autocar

Le transport est assuré **en car** de tourisme avec sièges inclinables, équipé d'un micro, d'une vidéo, et parfois de toilettes.

Nous exigeons de nos transporteurs, des autocars de moins de 10 ans.

Liste des passagers

La liste nominative des passagers est obligatoire à bord de l'autocar. Elle doit comporter les nom et prénom de chaque passager ainsi que les coordonnées téléphoniques d'une personne à contacter en cas d'urgence.

Il n'est pas inutile de rappeler quelques règles en matière de transport de voyageurs.

Temps de conduite avec un seul conducteur

Un conducteur seul ne peut conduire plus de 4 h 30 sans interruption le jour et 4 h la nuit (de 21 h à 6 h). Il doit bénéficier d'une pause au moins égale à 45 minutes à l'issue de ce temps de conduite. Cette pause peut être fractionnée en 2 arrêts de 15 et 30 minutes minimum. La durée de conduite journalière est limitée à 9 h. Il est néanmoins possible de la prolonger jusqu'à 10 h, et ce, deux fois par semaine.

Amplitude avec un seul conducteur

Il s'agit de la durée séparant le début et la fin de service d'un conducteur, lors d'une journée de travail, incluant les temps de repos. Elle est autorisée jusque 14 h.

Temps de conduite en double équipage

C'est-à-dire avec deux conducteurs présents dans le car en permanence. L'amplitude maximale d'une journée de travail est de 18 h. Au-delà de cette amplitude, le transporteur doit prévoir un temps de repos de 9 h ou la mise à disposition d'un troisième conducteur.

Temps de repos

Le temps de repos journalier est de 11 h consécutives. Il peut être réduit à 9 h dans la limite de 3 fois entre deux repos hebdomadaires.

Les voyages **en France** sont soumis à la réglementation en vigueur depuis le 11 avril 2007 : la durée hebdomadaire de travail ne peut excéder 6 jours de conduite consécutifs. Un seul conducteur prévu sur un voyage de plus de 6 jours, devra donc observer 24 h de repos en cours de séjour.

Une solution de remplacement sera proposée au groupe (transporteur local ou transports en commun). Deux conducteurs prévus sur un voyage de plus de 6 jours, alterneront les temps de conduite de façon à observer chacun 24 h de repos en cours de séjour.

Les voyages dans les **pays de l'Union européenne**, d'une durée inférieure à 12 jours, ne sont plus concernés par cette mesure depuis juin 2010.

Certains programmes peuvent être réalisés avec deux conducteurs en relais, dans le respect de la législation (l'un après l'autre, et non plus en permanence comme dans le cas d'un double équipage).

Si vous souhaitez deux conducteurs en permanence durant tout le voyage, prévoir un supplément variable suivant la durée du séjour.

En train

VEFE Voyages Educatifs est agrée SNCF. Nous pouvons donc effectuer vos réservations de train et émettre les billets pour des voyages en France et vers de multiples destinations en Europe.

Astuce

Pensez à faire vos demandes à l'avance. Les réservations en direct sont possibles **3 mois** avant le départ avec la SNCF, **4 mois** avant le départ avec Thalys, Thello, la Deutsche Bahn et la Renfe et **6 mois** avant le départ avec Eurostar.

Le plus du train

En plus de l'aspect écologique du train, celui-ci permet d'arriver directement dans le centre-ville de votre destination.

En avion

VEFE Voyages Educatifs est agréé IATA (International Air Transport Association). Nous pouvons donc effectuer vos réservations et émissions de billets d'avion.

Afin d'offrir les meilleures prestations et un choix à nos groupes scolaires, nous travaillons avec des compagnies régulières (Air France, Air Berlin, Brussels Airlines…) ainsi qu'avec des compagnies low-cost (Transavia, Vueling, Easyjet…) au départ de Paris et de la Province.

Astuce

Pour votre projet de voyage, contactez-nous à l'avance, les tarifs aériens les plus intéressants sont disponibles dès l'ouverture des vols : **un an** à l'avance pour les compagnies régulières, environ **6 mois** avant le départ pour les compagnies low-cost.

Le plus de l'avion

Pour les moyens et longs courriers c'est le moyen de transport le plus rapide vous permettant de profiter au mieux de votre séjour.

Tarifs

Pour les voyages en autocar et en train, nos tarifs sont calculés sur la base de **53 participants (accompagnateurs compris)** pour des groupes d'élèves de moins de 18 ans.

Pour les voyages en autocar, les tarifs sont des prix moyens par académie. Ils vous sont présentés sous chaque programme de voyage.

Pour les voyages en train, les tarifs sont indiqués au départ de Paris et au départ de grandes villes dans certains cas. Ils vous sont présentés sous chaque programme de voyage.

Pour les voyages en avion, les tarifs sont proposés au départ de Paris, avec des effectifs différents, indiqués sous chaque programme.

Pour tout projet un devis précis sera établi en fonction :

- de **votre effectif**,
- de **vos dates de voyage** (nous appliquons des réductions **en moyenne et basse saison**, dont les périodes varient selon les destinations),
- **au départ de votre établissement pour les voyages en car**.

LES PRIX COMPRENNENT :

Le transport

En **autocar**, depuis votre établissement, avec son utilisation sur place, incluant les frais de route : taxes, péages, tunnels, parkings, l'hébergement et les repas du ou des chauffeurs.

Ou en **train** depuis la gare de départ, sous réserve des disponibilités dans la catégorie tarifaire retenue :
- pour les trajets internationaux : élèves de moins de 26 ans, en train couchette (espace à 6 ou à 4),
- pour les voyages en France : en période bleue (hors périodes de pointe) et pour des élèves de moins de 15 ans.

Ou en **avion** au départ de Paris (autres aéroports sur demande) – sur lignes régulières ou low cost, sous réserve de disponibilités dans la classe de réservation prévue.

Les taxes aéroportuaires sont incluses dans nos tarifs, évaluées à une date précise et soumises à variation.

Les différentes formules sont indiquées précisément sous chaque programme.

Le ferry ou Eurotunnel aller et retour pour la Grande-Bretagne (ou Eurostar suivant les programmes)

En **Italie** : les permis de circulation en car dans Rome et les taxes d'entrée dans les différentes villes : Florence, Venise, Sienne...

La pension complète

Suivant détails indiqués précisément pour chaque programme, et selon le type d'hébergement proposé : familles, hôtel ou auberge de jeunesse (AJ), ou centre de jeunes (CJ).

Les réservations

La réservation gratuite des visites, lorsque celles-ci peuvent être réservées à l'avance, les places de spectacles, concerts.

La documentation

Pour vous permettre de préparer le voyage avec vos élèves, téléchargeable dans votre "espace enseignant" sur notre site internet www.vefe-voyages.com.

Serveur vocal

La mise à disposition d'un serveur vocal utilisable durant le voyage. Les familles peuvent ainsi prendre connaissance du ou des messages laissés par les professeurs (1,35 € l'appel puis 0,34 € la min).

Aide pédagogique

Nous vous accordons une aide pédagogique de 80 € pour frais d'organisation, déductible de la facture du voyage.

Assurance

L'assurance assistance-rapatriement est incluse dans nos tarifs.

LES PRIX NE COMPRENNENT PAS :

- les droits d'entrée des visites et guidages,
- les transports locaux éventuels (vaporetto, métro...),
- l'assurance annulation, proposée en option,
- les frais de boisson (eau minérale comprise),
- les transferts entre l'établissement et l'aéroport ou la gare : nous pouvons fournir un devis à la demande,
- les suppléments éventuels pour élèves de plus de 18 ans (selon les pays),
- les frais de consignes dans le cas de voyage en train ou en avion,
- les repas non prévus dans la pension complète.

Les textes et les tarifs indiqués dans la brochure sont donnés à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuels. Chaque proposition acceptée fait l'objet d'un contrat établi en double exemplaire.

Comment réduire le coût de votre voyage ?

Bénéficiez des réductions et avantages proposés par VEFE

Une offre de bienvenue

Vous nous confiez votre premier voyage éducatif ? VEFE est heureux de vous accueillir et vous offre une bourse de **100 €** sur votre premier séjour de 3 nuits minimum avec un effectif de 45 élèves minimum (cumulable avec la bourse multi-voyages et les réductions de basse saison).

Des réductions de fidélité

Vous avez organisé un voyage avec VEFE en 2015 ?

Nous vous accordons une **réduction de fidélité de 2 %** sur votre premier voyage réalisé durant l'année scolaire 2015 (hors billetterie seule train et avion).

Quelle incidence pour votre groupe de 53 personnes ?

Pour un voyage de 200 €/personne : 212 € de réduction pour le groupe
Pour un voyage de 350 €/personne : 371 € de réduction pour le groupe

Vous avez organisé un voyage avec VEFE en 2012/2013 ou 2013/2014 ?

Nous vous accordons une bourse de **150 €** pour tout voyage d'une durée de 3 nuits minimum (non cumulable avec la réduction de fidélité de 2 %).

Des bourses multi-voyages

Votre établissement réalise au cours de la même année scolaire plusieurs séjours éducatifs à l'étranger d'une durée de 3 jours/2 nuits minimum, avec au moins 45 participants.

VEFE accorde une **bourse de 100 €** sur chaque voyage à partir du 2e séjour.

Des réductions en moyenne et basse saison

Interrogez-nous avec vos dates de voyage en moyenne ou basse saison et nous appliquerons les réductions accordées par nos partenaires.

Une aide pédagogique de 80 €

Est accordée sous forme de réduction déduite de la facture, afin de couvrir les frais d'organisation du voyage.

Bourse multi-voyages, réduction de basse saison et réduction de fidélité sont cumulables.

Les garanties de l'UNOSEL

Union **N**ationale des **O**rganisations de **S**éjours **E**ducatifs, **L**inguistiques et de Formations en Langues

L'**Unosel** regroupe des organisateurs de séjours et stages linguistiques et éducatifs sélectionnés sur leur niveau de qualité et leur attribue un **label** pour signifier leur adhésion à "**un acte d'engagement**" (informations complémentaires sur www.unosel.org).

L'**Unosel** est une marque de confiance et le signe tangible d'un haut niveau d'exigence.

Les organismes qui adhèrent aux valeurs de l'Unosel s'investissent pour que jeunes adultes et professionnels appréhendent mieux le monde au travers de leurs comportements individuels et de leur pratique des langues.

Le projet éducatif de VEFE

VEFE conçoit le voyage scolaire comme un **support pédagogique** pour le travail en classe (préparation - réalisation - exploitation avec pour finalité : nourrir l'envie d'apprendre plus)

Son objectif est de permettre au plus grand nombre de jeunes de partir à la découverte de nouveaux horizons :

- **géographiques** :
  - découvrir une nouvelle région, un pays étranger avec sa culture et son mode de vie différent.
- **personnels** :
  - découvrir l'importance de parler une langue étrangère pour pouvoir communiquer.
  - éveiller la curiosité, enrichir sa culture personnelle.
  - développer un état d'esprit de solidarité et de tolérance grâce au partage d'une expérience vécue et ainsi construire sa personnalité.

Par son professionnalisme, son organisation sérieuse et efficace, VEFE répond parfaitement à ces objectifs pour que le voyage scolaire reste un moment inoubliable pour les élèves et les professeurs.

VEFE Voyages Éducatifs s'associe à sa fédération professionnelle l'**Unosel** pour développer et soutenir des actions concrètes et durables d'éducation et redonner ainsi une chance aux enfants.

En 2015/2016, nous nous associons au projet de **"Soutien à la scolarisation de petites filles du Rajasthan"** qui permet un accès à l'éducation à des petites filles vulnérables du fait de leur appartenance à des castes défavorisées.

Si vous souhaitez vous associer à notre action, vous pouvez faire parvenir vos dons à

La Chaîne de l'Espoir

Service parrainage
Opération : "Soutien à la scolarisation de petites filles vulnérables du Rajasthan"
96, rue Didot - 75014 Paris
Tél. 01 44 12 66 66
http://www.chainedelespoir.org/